



4 rue de Gavrinis
35170 BRUZ

Parents de CE1, CE2 et CM2

Madame, Monsieur,

Les enfants des classes de CE1, CE2 et CM2 iront comme chaque année à la piscine de Chartres :

Les classes de CE bénéficieront d'un stage massé.

- La classe de CE2, le lundi matin et le jeudi matin du 13 septembre au 14 octobre.
- La classe de CE1, le lundi matin et le jeudi matin du 18 octobre au 2 décembre.
- Les classes de CM2 : le jeudi matin du 9 décembre 2020 au 10 mars 2021.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour nous aider à accompagner les enfants, nous avons besoin de personnes avec agrément (*pour accompagner un groupe au bord du bassin*) mais aussi de personnes sans agrément (pour aider dans les vestiaires), ceci à chaque séance.

Les personnes qui accompagnent les enfants au bord du bassin devront passer **un agrément** qui consiste à :

- Nager 25 mètres, départ en plongeant ou en sautant du bord du bassin.
- Plonger en canard pour aller chercher un objet à 1m80/2 mètres de profondeur.

Les personnes désirant passer cet agrément sont invitées à se présenter à la piscine de Chartres

- **le mercredi 8 septembre 2021 à 17h30.**

Sans cet encadrement, l'activité ne sera malheureusement pas réalisable.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous rencontrer à la sortie des classes

Nous vous remercions de répondre au questionnaire ci-dessous pour le lundi 7 septembre.

Mme/Mr.....prénom.....

Parent deniveau : ce1 ce2 cm2

- Souhaite passer l'agrément le 8 septembre.
- A déjà l'agrément et souhaite encadrer une classe.
- Souhaite accompagner sans agrément (aide des enfants avant et après la mise à l'eau).
- Ne peut accompagner une classe.

Signatures